

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Nom du Projet : **Projet d'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricole et des Mines (PAFISAM)**

Avis d'Appel d'Offres International N°DAOI/ 002/METFPE/PAFISAM/2023

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour réaliser le Projet d'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricole et des Mines. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des matières d'œuvres et fourniture repartis en deux (02) lots qui sont :

Lot N° 1 : Matières d'œuvre et fournitures pour la composante Mine et industries

Lot N° 2 : Matières d'œuvre et fournitures pour la composante Agriculture.

2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour fournir les équipements s'y rapportant dans **un délai maximal de soixante (60) jours**. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres en une étape.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi précisément à la Division des Marchés Publics, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Division des Marchés Publics de 8h 00 à 16h 00. Mr. CAMARA KABA Tél : 621 283 436 / 664 937 421. Email : camarakaba78@gmail.com, Mme. CONDE KOUDANI Tél 628 333 329 / 662 303 930. Email : koudanic@gmail.com et Mr. KOÏVOGUI Michel Tél 622 060 844. Email : koivoguimichel@yahoo.fr

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet (version électronique Clé USB) en *français* auprès de la Division des Marchés Publics dudit Ministère à compter du **02 janvier 2024**, contre un paiement non remboursable de 1 500 000 GNF (Un Million Cinq Cent Mille francs guinéens), réparti comme suit :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000136 _ Clé : 10 _ RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000407 _ Clé : 70 _ RIB : 0011902011000407-70

- 20% au compte du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle du Receveur Central du Trésor Public

Code SWIFT : REPCGNGN ; Code Banque : 001 ; Code Agence : 190

N° de Compte : 2011000148 _ Clé : 71 _ RIB : 0011902011000148-71



Taouyah Rogbane Corniche Nord - Commune de Ratoma
BP : 6278 Conakry République de Guinée
Email : infos@metf.gov.gn Tel : 611 25 99 99



4BC

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture* de l'Agence Française de Développement conformément et aux termes des conventions de financements (CGN1196 et CGN1217) et aux directives pour la passation des marchés.

6. Les offres devront être soumises à la Division des Marchés Publics du METFPE au plus tard le **15 février 2024 à 12 heures 00 minute**. Un exemplaire strictement identique à l'original au format **PDF multipage clairement lisible**, ainsi que l'offre financière au format fichier EXCEL verrouillée par mot de passe doivent être inclus dans les offres dans une enveloppe séparée sur un support numérique et par mail aux adresses indiquées dans le paragraphe 3 ci-dessus. Ces exemplaires numériques seront opposables au soumissionnaire, au même titre que l'offre originale. Le mot de passe sera transmis le lendemain de l'ouverture des plis au Responsable de la Division des Marchés Publics.

Chaque offre doit comprendre une garantie bancaire de soumission équivalant à **3% du montant de l'offre soumissionnée et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 120 jours**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date prévue pour leur dépôt.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la Division des Marchés Publics du METFPE **le 15 février 2024 à 12 heures 30 minutes**. Cette présence est vivement recommandée.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

a - Chiffres d'Affaires : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen attesté par la fourniture des états financiers certifiés par un expert comptable agréé sur les trois (03) dernières années, ce montant doit être supérieur ou égal à **1.5 fois le montant de l'offre par lot ou du montant total de l'offre de l'ensemble des lots**.

b - Expérience Générale dans le domaine de l'Appel d'Offres : Avoir réalisé à minima un (1) marché similaire en nature et en volume spécifié ci-dessous qui a été mené de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel en tant que Fournisseur, Ensemblier ou membre de groupement, au cours des trois (3) dernières années (2020 à 2022) : le marché, d'une valeur minimum égal au montant de l'offre de chacun. A cet effet, joindre à son offre la liste des marchés similaires exécutés sur la période revue et copie des documents attestant que ces marchés ont été exécutés avec satisfaction.

c - Expérience Spécifique concluante dans le domaine de l'Appel d'Offres : Avoir participé en tant que Fournisseur, Ensemblier, membre d'un groupement, ou sous-traitant dans au moins un (1) marché similaire en nature, en complexité et en montants au cours des trois (3) dernières années jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel (on entend un achèvement à 90% ou plus du marché) d'un montant au moins égal à celui de son offre pour le lot ou les lots soumissionnés.

9. Disposer à la date limite de soumission des Offres, d'un service commercial en Guinée ou à l'étranger sur les 3 dernières années à la date de remise de l'Offre. La redevance de régulation :

Yms

Les offres doivent prendre en compte une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) , des frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3 % du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'Arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG en Date du 05/04/2023 modifiant l'Arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

10. La législation régissant l'appel d'offres est celle en vigueur en République de Guinée.

Conakry, le 28/12/.....2023



P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général

Docteur Youssouf Boundou SYLLA

YBS